

La majorité gagne du temps avant de se prononcer sur le pacte des migrations

■ Des experts seront auditionnés avant que la Chambre décide si elle le soutiendra.

Analyse Sarah Freres

La tension était palpable ce mercredi, en commission des Relations extérieures de la Chambre. À l'initiative du MR, la majorité a proposé d'entendre des spécialistes de droit international au sujet du pacte des Nations unies sur les migrations. Objectif des électrons de la "suédoise" : éclairer les parlementaires sur le caractère non contraignant du texte et les conséquences qui en découlent. "Merci mais non merci", ont répondu en substance leurs opposants, estimant que des clarifications sont superflues. Qu'importe : pour l'Open VLD et le CD&V, les auditions d'experts auront une portée didactique. Il convient en effet de répondre aux nombreuses questions de l'opinion publique qui, il y a deux semaines encore, ignorait jusqu'à l'existence même de ce pacte. Quatre experts seront donc entendus la semaine prochaine en commission (mardi matin au plus tard) avant que celle-ci ne se positionne sur les propositions de résolution introduites par l'opposition (CDH, Défi et Écolo-Groen) pour pousser la Belgique à approuver sans réserve le pacte. La Chambre se prononcera ensuite sur ces résolutions jeudi prochain en séance plénière – cinq jours avant la conférence de Marrakech.

Une majorité divisée mais pas désunie

Pour rappel, le MR, le CD&V et l'Open VLD appuient le Premier ministre, lequel n'a de cesse de rappeler qu'il soutiendra le pacte comme il s'y était engagé en septembre à la tribune de l'Onu. De son côté, la N-VA est tout aussi déterminée à ne pas soutenir ce texte non contraignant, craignant que celui-ci ne le devienne un jour, venant ainsi détricoter la politique migratoire belge tissée depuis quatre ans par son indéboulonnable star, Theo Francken.

Ces désaccords entre partenaires font jaser. Il faut donc trouver une échappatoire, avant le rendez-vous à Marrakech. Un subterfuge qui permettra à la fois au chef du gouvernement de respecter son discours tenu devant les Nations unies, et aux nationalistes de ne pas passer pour des laxistes auprès de leurs électeurs. Et, pour l'instant, on n'y est pas encore. Il faut donc gagner du temps.

L'idée d'auditionner des experts tombe à point nommé. D'autant que ces auditions, vilipendées par l'opposition, donnent l'occasion à la majorité de faire taire ces mauvaises langues qui pronostiquent une chute prématurée du gouvernement Michel. En effet, l'opposition tablait jusqu'ici sur l'apparente division de la coalition. Or, en commission, quand la N-VA soutient *illico presto* la proposition du MR, le gouvernement semble vouloir faire passer un message : la "suédoise" est peut-être divisée mais pas désunie.

Quatre experts seront auditionnés en début de semaine prochaine.

L'opposition critique les auditions

L'opposition, persuadée d'avoir enfin mis le doigt sur le dossier qui signerait la chute de la coalition kamikaze, a été piquée au vif. Les députés ont donc mis sur la dernière carte qui leur restait : mettre la majorité – le MR en particulier – face à ses contradictions. "La semaine dernière, David Clarinval (chef de groupe MR à la Chambre, NdlR) dit en séance plénière devant tout le monde que le texte n'est pas contraignant. Et aujourd'hui on veut faire venir des juristes pour voir si le pacte est contraignant ou pas? Vous dites deux choses dans la même phrase : on n'a pas besoin d'audition mais on va les faire quand même. Ça n'a pas de sens ! C'est une manœuvre dilatoire", a dégainé Georges Dallemagne (CDH). "C'est un désaveu pour le Premier ministre. Demander des auditions, c'est laisser entendre qu'il ne s'est pas exprimé en connaissance de cause aux Nations unies. Le gouvernement n'aurait-il pas pris compte d'avis juridiques ces 18 derniers mois?", a enchaîné Olivier Maingain (Défi).

Leurs collègues n'ont pas dit autre chose, avant de finalement devoir se résigner à nommer des experts. Deux défendront le "oui" au pacte et deux le "non".